

L'Echo Collongeois



**Les beaux
jours
arrivent...**

Avril-Juin22

Bulletin trimestriel de Collonges,
Ecorans, Pierre & Villard N°53



Le mot du Maire M. Lionel PERREAL

Chers
concitoyens,

Le printemps est de retour, la nature ravive ses plus jolies couleurs et nos villageois retrouvent leurs activités de jardinage malgré les derniers flocons tombés en avril.

Tous ces plaisirs simples contrastent énormément avec l'actualité et cette guerre en Ukraine. Des combats situés sur notre continent à quelques heures seulement de chez nous. Vivre cette violence que l'on pensait impossible de nos jours, fait malheureusement ressortir de nos mémoires et surtout de celle de nos aînés, des démons oubliés de l'histoire ... Nous ne devons jamais oublier combien la paix est essentielle et combien la Liberté, précepte de notre constitution doit être plus que jamais préservée. J'ai bien sûr une pensée particulière pour les victimes, les blessés de ces combats ainsi que pour les hommes qui luttent loin de leurs familles souvent exilées dans le reste de l'Europe. Notre commune accueille des familles réfugiées, scolarise des enfants et nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez... A ce titre vous avez été nombreux à apporter vos dons et soutien aux chaînes de solidarité ou œuvres mises en place dans les communes de l'Agglomération. Merci à tous. La période des vœux est terminée mais je voudrais encore en formuler un «que cesse ces combats meurtriers qui vont aussi impacter nos vies et notre économie déjà bien mise à mal par la covid...». N'oubliez pas d'aller voter en avril prochain car plus que jamais voter c'est décider !

Les travaux des bâtiments de la voirie, du centre de loisir et maison de associations arrivent à leurs fins... nous devrions pouvoir enfin utiliser pleinement ces nouvelles infrastructures et espérons pouvoir organiser cette année des inaugurations afin de vous les présenter achevées. Les restrictions sanitaires pour endiguer la covid se sont un peu assouplies même si bien sûr il faut rester prudent, conserver les distanciations sociales et les gestes barrières pour éviter de nouvelles flambées de cas. Le nouveau protocole a permis à notre village de retrouver des manifestations organisées par nos différentes associations et le conseil et moi-même ne pouvons que vous encourager à y participer pleinement pour les pérenniser.

Je souhaite également vous inciter, Collongeois et Collongeoise à intensifier votre fréquentation dans les commerces de proximité à disposition au sein de la commune. C'est une chance pour notre commune de disposer d'une offre de services de proximité importante. Nos commerçants ont parfois été fragilisés par cette crise covid et il est essentiel de les aider en consommant localement et régulièrement. Si nous tenons à conserver des échoppes ouvertes et attractives nous devons aussi jouer ce jeu. C'est ainsi que fonctionnent les villages dynamiques. Restons attentifs et participons à la vie de notre territoire. Merci pour eux.

Prenez surtout soin de vous et de vos proches.

Cordialement

Lionel Perreal

Vous avez des informations à nous communiquer ?
Vous souhaitez diffuser un article ?
Transmettre une recette ?
Merci d'envoyer vos suggestions par mail à :
mairie@collonges.fr

Prochaine parution juillet 2022.

Merci de transmettre vos éléments avant le 15 juin 2022.

Horaires de la Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

Tous les matins du

lundi au vendredi de 9h à 11h30.

Deux après-midi par semaine les

mardis et jeudis de 17h à 19h.

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

mairie@collonges.fr

www.collonges.fr

*Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.
Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.*

Impressum :

Journal Municipal de Collonges

Directeur de publication : M Lionel Perreal

Coordination : Catherine Meresse

Rédaction Commission communication

Ont contribué dans ce numéro :

Aurore Duraffour, Coralie Lonjon,

Virginie Besson, Emmanuelle Dalmedo,

Catherine Meresse,

Emmanuel Deville.

Photos : Aurore Duraffour.

Imprimerie : PIETRI Gex

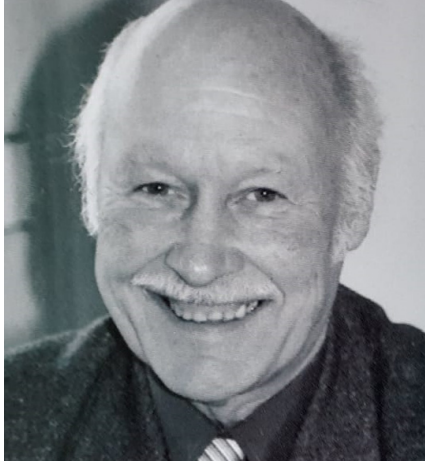
Distribution :

Mairie de Collonges : 1.100 exemplaires





Hommage à Roger Marchand 1938/2022.



article la voix du Combattant UNC Alpes Section Farges Collonges Hommage à Roger Marchand 1938/2022

Ce 21 janvier 2022 les honneurs étaient rendus à la dépouille de Roger Marchand décédé le 15 janvier, en présence de 14 drapeaux et d'autant de délégations d'anciens d'AFN, de Chasseurs, de Paras, de Marins, d'élus et de nombreux habitants venus de toute la région et notamment de Collonges dont il a été l'élu durant 5 mandats dont 3 en tant que Maire. Roger incorporé au 8^e Cuirassiers (la Valbonne) en novembre 1958 sert successivement l'Ecole d'entraînement militaire d'Antibes puis en Algérie. Moniteur militaire d'EPS, il termine son service militaire en 1961 avec le grade de brigadier-chef. Artisan menuisier, Roger était l'homme des engagements : sportif (champion de saut en hauteur du lyonnais), associatif notamment comme v/président de la section Afn Collonges/Farges, professionnel (élu par ses pairs à la Chambre des métiers et à la CAPEB) et citoyen (maire, v/président de Pays de Gex agglo, parc Naturel du haut jura). Il était chevalier dans l'Ordre National du Mérite et titulaire de la Croix du combattant, des Médailles commémoratives Algérie et Reconnaissance de la Nation.

Texte Lionel Perreal Maire de Collonges

La commune de Collonges est en deuil. Notre village vient de perdre l'un des siens. L'un de ses acteurs à qui elle doit beaucoup. Au nom du Conseil Municipal et de nombreux concitoyens ne pouvant être présents, je viens adresser un dernier adieu à notre ancien Maire. Apporter un témoignage de reconnaissance à l'Elu et d'affection à l'homme. Ce samedi 15 janvier 2022, Monsieur MARCHAND, Roger, nous quittait. Avec lui disparaît un Elu mais surtout un homme. Aujourd'hui, c'est la tristesse qui nous réunit. Nous entourons toute sa famille et partageons votre chagrin. Puissent ces condoléances, vous être apaisantes dans cette épreuve. Roger a accompli ses mandats de premier élu de 1989 à 2008 et a assumé toutes les fonctions que les Collongeois lui avaient confiées, avec humilité, sérieux et fidélité. Il avait comme Elu, la capacité à connaître son dossier ; à savoir en débattre et le défendre. Maire bâtisseur, Maire respectueux du passé mais tourné vers l'avenir, il a toujours défendu sans aucune réserve les intérêts des Collongeois. Il serait fastidieux de vouloir lister tout son apport à notre village, mais je suis convaincu que l'action de Roger lui survivra et que les valeurs qu'il a portées et défendues se transmettront. J'adresse à sa famille, tout notre soutien et je dis à Simone, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, qu'ils peuvent être fiers de porter le nom de notre Maire Honoraire. Roger, repose en paix.

Texte G Dallemagne

Roger Marchand nous a quittés dans la nuit du 14 au 15 janvier au terme d'une longue série de problèmes de santé, entouré de sa famille et en particulier de son épouse Simone qui l'a veillé et soigné pendant toute cette période avec un dévouement admirable. Ainsi s'est achevée une vie bien remplie marquée par sa vocation pour la menuiserie et d'engagements multiples, Né à Collonges le 4/11/38 C'est à l'école du village qu'il fait ses premiers pas scolaires. Très tôt il affirme sa vocation : devenir menuisier comme son père. C'est donc logiquement qu'en 1952 il est admis directement en 4^e pour préparer le brevet d'études industrielles Menuiserie au Lycée Germain Sommeiller d'Annecy. C'est là dans l'atelier menuiserie que nous nous croisons : lui en section industrielle et moi en section classique expérimentale avec latin et atelier où l'on testait nos compétences manuelles : il fallait être bon en tout pour être orienté vers les sections techniques, les autres, restaient en section classique. Roger y confirmera sa vocation. Son métier tient une grande place dans sa vie : L'artisan va développer son entreprise, construire un atelier, l'équiper en machines modernes, recruter du personnel, former des apprentis. Surtout Il aura toujours un lien privilégié avec ses collègues menuisiers et parlait souvent de la satisfaction qu'il éprouvait à les rencontrer. Ils le lui rendaient bien puisqu'il est devenu leur représentant dans de nombreux organismes : c'était sa deuxième famille. Les engagements de Roger vont bien au-delà : sport, secteur associatif et professionnel, engagement citoyen émailleront toutes les périodes de sa vie. Très tôt il pratique avec succès l'athlétisme au sein du Club de Bellegarde : il sera champion de saut en hauteur du lyonnais en 1958 il pratiquera le basket au sein d'une petite équipe collongeoise Roger est très présent dans le secteur Associatif collongeois. Il joue à la fanfare de Collonges jusqu'à son service militaire, Il est trésorier du sou des écoles, et V/président des anciens combattants. On le

trouve chez les Donneurs de sang. Il est également membre du Club philatélique de Bellegarde et du club gessien d'éducation canine.

Il représente ses collègues au sein d'organismes Professionnels : la chambre des métiers de l'Ain et la CAPEB (le syndicat patronal des Très Petites Entreprises et PME de l'artisanat du bâtiment).

Un citoyen engagé ensuite comme élu : né à Collonges, vivant à Collonges, très attaché à son village il fait 5 mandats dont 2 d'adjoint et 3 de maire de 1989 à 2008. J'étais très frappé par sa vision claire, précise, cohérente de l'avenir de sa commune et de son développement qu'il exposait volontiers. Il est vice-président de la communauté de communes du Pays de Gex et siège au sein des instances du Parc Naturel Régional.

La retraite arrive en 1998 mais Roger est encore maire pour 10 ans : il sera complètement retraité en 2008 au terme de son mandat

La famille, danseurs émérites c'est lors d'un bal que Simone et Roger se rencontrent. Rencontre qui se traduit par un mariage le 27 janvier 1962, il y a soixante ans presque jour pour jour, 3 enfants, 8 petits-enfants et 4 arrière petits enfants.

Il était fier de cette belle famille.

Roger n'aimait pas les fonctionnaires surtout ceux des ministères qui selon lui n'avaient pas le sens des réalités, ce qui ne nous a pas empêchés de nous retrouver de temps à autre au bar de Collonges pour, selon l'heure, boire un café ou un petit blanc, et de devenir des amis,

C'est là qu'il m'expliquait l'art de concevoir un escalier tournant, de cintrer le bois, d'évaluer la qualité d'un arbre..., que nous parlions des années Lycée, de la forte personnalité du directeur Pierre Morellon et des professeurs d'atelier que nous avons connu, tous recrutés localement parmi les meilleurs professionnels.

C'est là aussi qu'il donnait sa vision de l'avenir de sa commune que j'évoquais il y a qq instants.

Roger va nous manquer. Simone soyez assurée de toute notre affection et de notre soutien.

Collonges le 21 janvier 2022



Que s'est-il passé à Collonges durant les fêtes ... et ce début d'année.

1 / Téléthon :

Le samedi 4 décembre s'est tenu le Téléthon de Collonges. Malgré un contexte sanitaire particulier Mr Monnier président du Téléthon a mobilisé un grand nombre de bénévoles le lundi 29 et le mardi 30 novembre pour farcir les escargots destinés à la vente à l'emporter du samedi 4 décembre.

Grâce à vous, le Téléthon de Collonges a récolté la somme de qui a été reversée à l'AFM Téléthon.



2 / Vitrine :

Le vendredi 3 décembre la commission communication a inauguré sa toute première vitrine de Noël.

Around d'un vin chaud organisé par la mairie les habitants de Collonges ont pu découvrir la vitrine qui a fait la joie des grands et des petits.

Un grand merci à Mr Porret qui a eu la gentillesse de nous prêter son train sans qui la vitrine n'aurait pas eu autant de succès auprès des enfants.

3 / Décoration de notre village :

Comme chaque année le comité d'embellissement a décoré la commune avec de jolis sapins ornés de Noël et c'est avec un grand plaisir que les habitants ont pu découvrir durant toutes les fêtes les créations du périscolaire exposées dans tout le village.

4 / Marché de Noël :

Le Sou des écoles de Collonges a organisé son tout premier marché de Noël le vendredi 17 décembre à partir de 16h30 au foyer rural avant le grand départ en vacances pour les fêtes de fin d'année.

12 exposants étaient conviés pour le bonheur des grands et des petits retardataires pour les cadeaux de Noël. De nombreux articles tels que des accessoires de décoration, tricots, bijoux, bouillottes etc. ... étaient proposés à la vente.

Les élèves avaient également confectionné des objets que les parents pouvaient acheter afin que le bénéfice des ventes contribue au financement des projets pédagogiques et ludiques des enfants tout au long de l'année.

Le centre de loisirs était présent pour animer un atelier badge de Noël et les enfants pouvaient également se faire prendre en photo avec le Père Noël.

Cet événement a rencontré un véritable succès, nous espérons que cette belle initiative sera reconduite l'année prochaine.



5 / Colis de Noël :

Les membres du CCAS se sont retrouvés le jeudi 9 décembre à 17h afin de préparer les colis de Noël à destination de nos aînés.

Pour rappel 92 colis pour nos aînés de 75 ans et + dont 51 colis pour les femmes et 41 colis pour les hommes ont été préparés et livrés par les membres de la commission. Cette année le CCAS a intégré La Distillerie Gessienne afin de mettre à contribution le commerce local. Nos aînés ont également pu profiter comme chaque année des produits issus de notre pharmacie et de Proxi ainsi que de douceurs préparées par nos boulangers. Depuis ce début d'année...



1 / Vitrine Périscolaire

En ce début d'année le périscolaire a décidé de réaliser une vitrine sur le thème des animaux fantastiques. Les habitants ont pu profiter de cette vitrine pendant plus d'un mois.

Un grand merci à tous les enfants volontaires ainsi qu'aux animateurs pour ce beau travail.

2 / Soirée du sou des écoles.

Le sou des écoles a été heureux de nous accueillir le temps d'une soirée Concert/DJ le 12 mars 2022.

Après deux années sans grand rassemblement tous les participants ont été ravis de se retrouver.

La commune remercie le Sou pour son investissement et rappelle à tous les habitants l'importance de ces événements qui permettent de financer les sorties scolaires de nos enfants.



Qui sont vos agents communaux ? Faisons connaissance !

Lorsque vous vous baladez dans Collonges, vous en croisez forcément un. Mais qui sont-ils ? Quel est leur rôle ? Savez-vous seulement leur nom ?

Afin d'éclaircir tous ces points nous sommes ravis de vous les présenter en photo et de vous expliquer leur mission au service des Collongeois au quotidien.

Stéphane ROUMAT

Le pompier

C'est le plus ancien de l'équipe. Dans la fonction publique depuis 13 ans, il est arrivé il y a 6 ans à Collonges même s'il vient du Poizat tous les jours !

Particulièrement calé sur les équipements de sécurité puisqu'il est pompier (bornes à incendie etc...), il apprécie également beaucoup la gestion des espaces verts. Le « calme » de l'équipe a besoin d'être dehors et de respirer l'air frais.



Daniel ROBYN

Le touche à tout
Daniel habite la commune depuis plus de 20 ans mais il y travaille seulement depuis presque 5 ans. C'est le « bricoleur » de l'équipe. Très vif, il est toujours enthousiaste et énergique. Doué pour les réparations diverses, il est appelé au secours régulièrement par la directrice d'école : chaise cassée, robinet qui fuit...c'est pour lui !



Andy MINI

Le p'tit dernier

Il a commencé par un job d'été et le voilà titulaire depuis le 1^{er} janvier 2022.



Andy a un BTS de paysagiste et nous comptons sur lui pour nous proposer de jolis aménagements sur la commune. C'est d'ailleurs prévu du côté du jardin des senteurs cette année.

Le « solitaire » de l'équipe aime s'occuper des arbres et des plantes tranquillement dans son coin même s'il apprécie beaucoup ses collègues évidemment !

Bixente AYMONT

Le stagiaire

Par ces temps difficiles il est important pour la commune de donner leur chance aux jeunes. Donc, quand cela est possible, la commune essaie de les aider.

Bixente a 14 ans, il est scolarisé à la MFR du Pays de Seyssel

Il fait un stage de 4 semaines dans la commune. Il nous apporte des bras et de l'énergie pendant que nous lui apportons expérience et apprentissage !



A noter : nous comptons sur les collongeois !

Notre équipe technique se mobilise chaque lundi pour rendre notre village plus propre et il y a beaucoup de travail : autour des points verts, dans les rues...partout des déchets jonchent le sol. Nous avons besoin de votre aide pour que Collonges soit à la hauteur du village coquet que nous aimons. Nous vous demandons de ramasser les déjections de vos animaux, nous vous demandons de ne pas laisser vos déchets trainer autour des points verts et nous vous demandons de ne pas jeter vos cigarettes par terre. Pour la planète, pour Collonges, pour nos agents et surtout...pour vos enfants.

Le Civisme quesaco ? A COLLONGES, #JE RAMASSE !



Et si le civisme s'invitait plus régulièrement à Collonges ? Vous êtes nombreux à faire part lors de nos rencontres ou sur la page Facebook Vivre à Collonges de votre indignation à ce que notre village soit régulièrement souillé et que les incivilités se multiplient sur le domaine public.

Vous avez raison ! Votre équipe municipale et ses collaborateurs partagent ce sentiment.

Pourquoi chaque lundi nos agents du service technique retrouvent-ils les aires de dépôts envahies d'encombrants, de déchets et autres détritiques par terre ?

Pourquoi circuler en poussette ou en fauteuil roulant devient-il un enfer dès lors que des excréments canins jonchent le sol ?

Pourquoi les agents municipaux qui tondent doivent-ils éviter les éclaboussures d'excréments ?

Pourquoi les déchets sont-ils laissés par terre plutôt que dans les poubelles prévues à cet effet ?

Est-il logique de jeter un mégot par terre après avoir choisi de fumer une cigarette ?

Cela ne nous choque-t-il plus ?

Cela ne vous révolte-t-il plus ?

Le civisme et le respect sont à notre sens l'affaire de tous !

Mobilisons-nous et agissons

ensemble pour que cessent ces incivilités !

Voilà pourquoi vos élus lancent ce Printemps une vaste campagne de communication, que nous sommes heureux de vous présenter ici : # A COLLONGES, JE RAMASSE ! Vous trouverez sur les réseaux sociaux, au cœur des boutiques et commerces locaux, sur le site internet et aux écoles des affiches qui ont pour objectif d'interroger les Collongeois sur ces incivilités et de leur proposer de participer collectivement au bien vivre au sein de la commune.

Nous espérons que cette première étape permettra de constater une évolution importante et nous évitera d'avoir recours à des arrêtés prévoyant des mesures plus coercitives pour les contrevenants.

Puissions-nous collectivement jouir d'un village plus agréable au fil de nos balades.

L'équipe municipale en charge de la communication se tient à la disposition de chaque citoyen qui souhaite nous faire part de bonnes idées ou mettre en place des actions civiques visant à atteindre ces objectifs.

CM





1 / Le Recensement à 16 ans :

Le recensement à 16 ans est une démarche qu'un jeune doit accomplir afin de se faire enregistrer administrativement. Cette procédure n'est pas automatique : c'est au jeune de faire la démarche pour se faire recenser en mairie ou sur internet. Le recensement à 16 ans, aussi appelé «recensement militaire», entraîne ultérieurement une convocation à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans. L'attestation de recensement est également un document demandé pour passer certains examens.

2 / Election Présidentielle :

L'élection du président de la République se déroulera : le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour (salle du foyer rural à Collonges)

Procuration :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de donner procuration à n'importe quel électeur de confiance.

Cette personne devra se rendre dans le bureau de vote de la personne qui lui a donné procuration pour voter à votre place. En cas de déménagement ou de changement de commune d'inscription sur les listes électorales, la procuration demeurera désormais valable.

Il est possible de donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

La demande est validée lors d'un déplacement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, il convient de présenter sa référence d'enregistrement «Maprocuration» et un titre d'identité. La transmission de la procuration à la commune du lieu de vote sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de l'identité du demandeur.

- En faisant une demande via le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire du lieu de travail ou de résidence du demandeur, un consulat.

Important : pour donner procuration, il est indispensable de connaître le numéro national d'électeur de la personne à qui la procuration est donnée. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne «Interroger votre situation électorale» disponible sur service-public.fr.

3 / Clean up Day

Suite au succès de la première édition et à la demande des Collongeois, la mairie organise un nouveau nettoyage de la commune le samedi 21 mai 2022. A vos agendas !!

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PREMIER DE VOUS

SGA

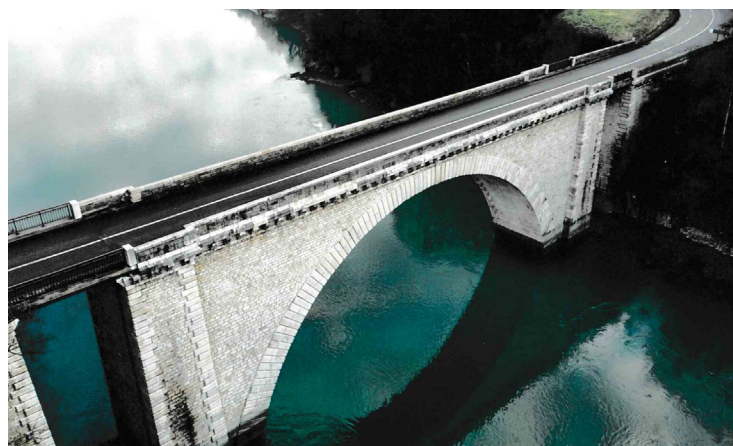
www.defense.gouv.fr/jdc



Concours photo

Notre second concours photo a de nouveau remporté un vif succès. Il nous a fait découvrir de véritables prouesses tant artistiques que techniques. Nous avons reçu 30 photos plus originales et créatives les unes que les autres sur le thème « au fil de l'eau ». Le choix a été difficile afin de départager nos 3 lauréats. Nous avons regardé que les 3 critères de sélection demandés soient bien présents : pertinence, originalité, technique et intérêt artistique.

La dotation pour les 3 gagnants sera versée sous forme de bons d'achat valables auprès de nos commerçants de Collonges avec une validité d'une année.

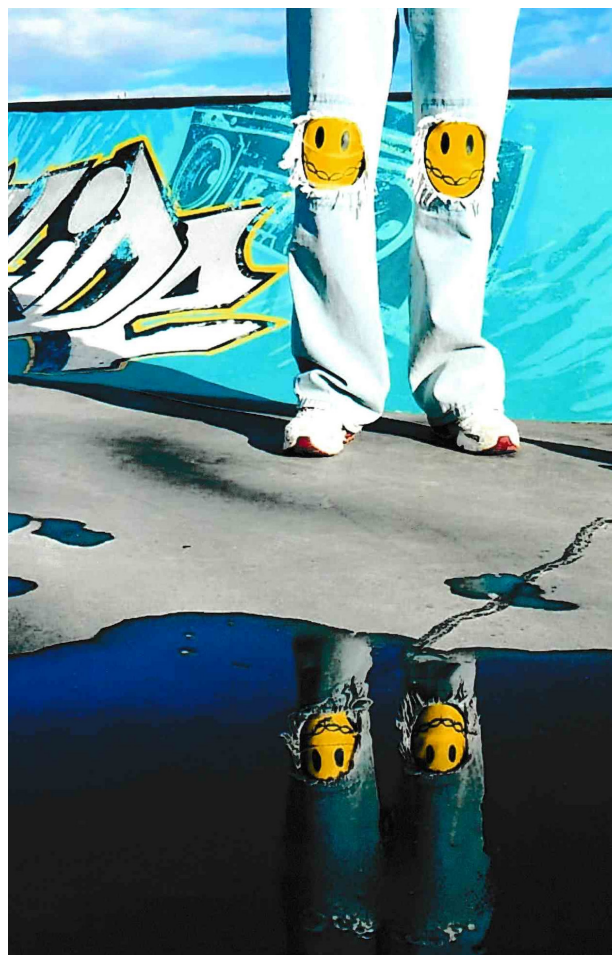
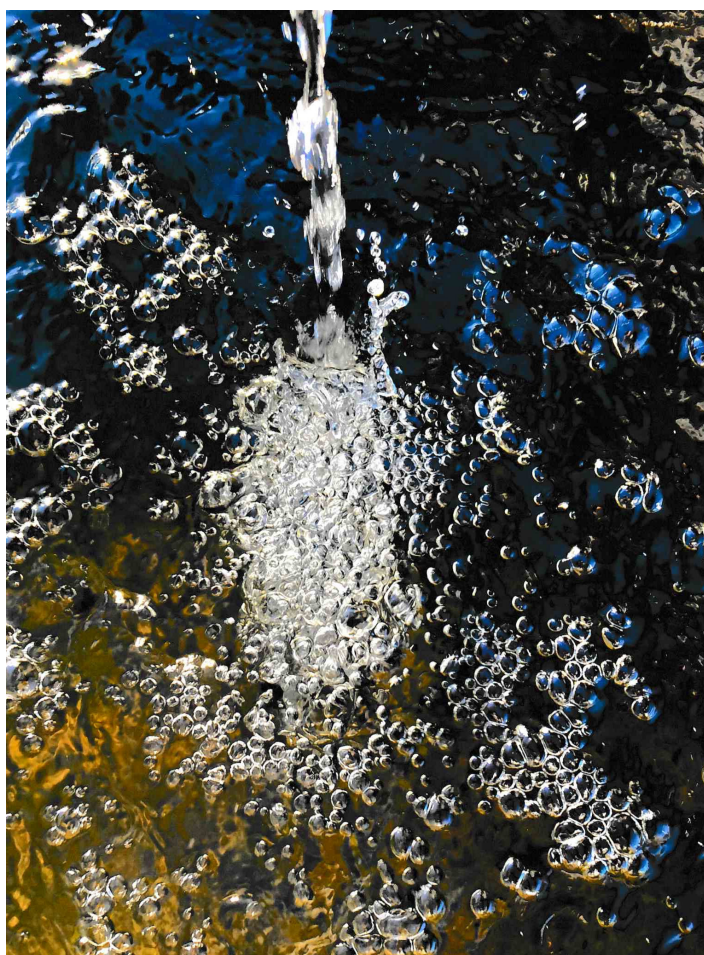


Le 1^{er} prix a été décerné à la photo prise au skate park par Mesdemoiselles LUGNANT D. et DURRAFOUR. Bravo pour les effets, les couleurs et l'originalité de cette œuvre. Un bon d'achat de 100 € vous sera remis.

Le 2^{ème} prix a été attribué à la photo de Eric LIENARD qui nous a offert une photo du Rhône prise avec un drome qui nous permet d'admirer une superbe vue du pont. Un bon d'achat de 80€ vous est réservé.

Le 3^{ème} prix a été décerné à Millie DALMEDO qui a su faire ressortir des lettres formées par des bulles d'eau dans une fontaine de notre commune. Un bon d'achat de 60 € vous sera remis.

Nous voulions remercier tous les participants qui nous ont offert de belles photographies prises au sein de notre village. Les gagnants seront contactés pour la remise des prix.



Le budget primitif 2022



Le budget primitif 2022 a été voté lors de conseil municipal du mois d'avril.

Nous remercions les membres de la commission Finances pour leur implication puisqu'il a fait l'objet de nombreuses réunions de travail depuis le mois de janvier, ainsi que les équipes qui ont contribué par leur travail à le construire.

C'est un moment important pour une collectivité car celui-ci permet de mettre en œuvre la politique locale que nous souhaitons pour le développement du village et des projets.

Voici en quelques lignes un explicatif des projets que vos élus ont validé.

Concernant les dépenses de fonctionnement prévues en 2022 :

- Le chapitre charges à caractère général a été significativement augmenté pour des raisons essentiellement liées à l'entretien et la remise aux normes des bâtiments même s'il faudra plusieurs années pour y arriver. L'augmentation des dépenses énergétiques a également été prise en compte. La commune est propriétaire de très nombreux bâtiments et cela représente un coût important en termes d'entretien et de maintenance et mobilise aussi beaucoup les services techniques.

- Le chapitre charges de personnels a été un peu augmenté essentiellement afin de permettre l'embauche d'un policier municipal supplémentaire à compter du 1^{er} septembre 2022. Cet agent sera mutualisé avec les autres communes engagées dans ce projet, Peron et Farges. Il viendra soutenir l'action des équipes actuelles.

Les recettes attendues et inscrites évoluent peu étant donné la conjoncture. En effet, les recettes de la commune sont essentiellement composées de :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat) qui stagne depuis quelques années et va baisser à compter de 2023.
- La Compensation Franco-Genevoise qu'il est impossible de prévoir précisément.
- Les taxes locales : La commune ne perçoit plus la taxe d'habitation suite à la réforme de l'Etat, cela étant dit la mise en œuvre de cette réforme n'impacte pas vraiment les communes en termes de recettes à ce jour ; néanmoins, pour l'avenir les communes ont désormais un levier en moins et cela est regrettable.

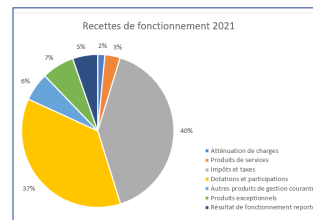
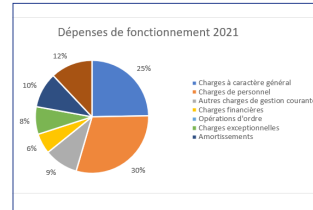
L'essentiel des dépenses d'investissement 2022 sera consacré aux projets suivants :

- Le reste à payer du centre de loisirs et maison des associations.
- Le reste à payer de la reconstruction du hangar incendié
- La rénovation de la gendarmerie
- L'acquisition de matériel technique suite à l'incendie du hangar
- La rénovation de la voirie : la commission ad hoc s'est réunie plusieurs fois afin de déterminer un programme et lister les urgences.
- Un peu d'équipement essentiellement pour les services scolaires, périscolaires mais aussi un peu pour les services administratifs et la bibliothèque.
- La remise aux normes des bâtiments (installation de défibrillateurs, alarmes PPMS).
- L'équipement du CCMA (bac à graisse, climatisation).
- Les études préliminaires aux deux projets majeurs du mandat, celui du « cœur de village » et celui du « réseau de chaleur ».

Fonctionnement 2021

Dépenses	Réa 2021
Charges à caractère général	499 421,34
Charges de personnel	602 782,96
Autres charges de gestion courante	195 176,07
Opérations d'ordre	117 761,20
Charges exceptionnelles	159 541,00
Amortissements	204 493,91
Reversement Taxes	242 355,00

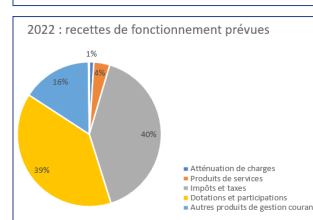
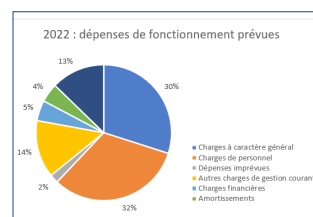
Recettes	Réa 2021
Atténuation de charges	40 871,30
Produits de services	86 976,93
Impôts et taxes	1 080 546,00
Dotations et participations	980 520,95
Autres produits de gestion courante	160 006,50
Produits exceptionnels	184 227,34
Résultat de fonctionnement reporté	142 440,30



Fonctionnement 2022

Dépenses	BP 2022
Charges à caractère général	632 700,00
Charges de personnel	680 000,00
Dépenses imprévues	44 000,00
Autres charges de gestion courante	289 500,00
Charges financières	103 000,00
Amortissements	95 000,00
Reversement Taxes	270 000,00

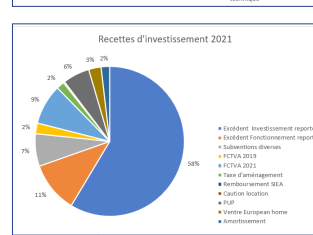
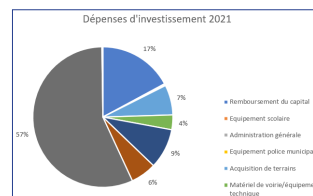
Recettes	BP 2022
Atténuation de charges	26 600,00
Produits de services	93 600,00
Impôts et taxes	1 059 711,00
Dotations et participations	1 020 391,08
Autres produits de gestion courante	409 498,82
Produits exceptionnels	5 000,00



Investissement 2021

DEPENSES		Réalisé 2021
Remboursement du capital	483 491,52	483 491,52
Equipement scolaire	4 181,20	4 181,20
Administration générale	5 914,40	5 914,40
Administration police municipale	2 814,71	2 814,71
Acquisition de terrains	194 797,14	194 797,14
Matériel de voirie/équipement technique	95 670,80	95 670,80
Divers travaux de voirie	260 726,43	260 726,43
Divers travaux de bâtiments	167 366,44	167 366,44
Centre de loisirs	1 599 671,92	1 599 671,92
Rénovation de la gendarmerie	5 520,00	5 520,00
Caution location	460,00	460,00

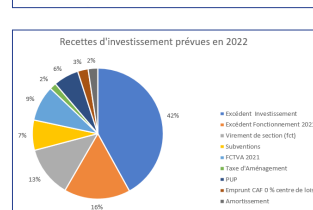
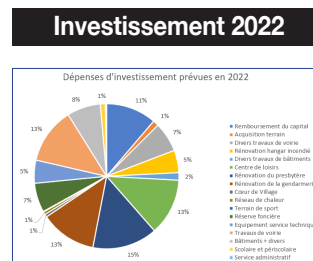
RECETTES		Réalisé 2021
Excédent Investissement reporté	2 636 700,87	2 636 700,87
Excédent Fonctionnement reporté	494 957,38	494 957,38
Subventions diverses	315 100,00	315 100,00
FCTVA 2019	103 367,00	103 367,00
FCTVA 2021	390 810,00	390 810,00
Taxe d'aménagement	76 998,19	76 998,19
Remboursement SIEA	12 854,37	12 854,37
Caution location	460,00	460,00
PUP	261 496,32	261 496,32
Venteur European home	120 918,00	120 918,00
Amortissement	83 576,49	83 576,49



Investissement 2022

DEPENSES		BP 2022
Remboursement du capital	450 251,67	450 251,67
Acquisition terrain	51 433,41	51 433,41
Divers travaux de voirie	265 231,82	265 231,82
Rénovation hangar incendié	200 000,00	200 000,00
Divers travaux de bâtiments	66 583,56	66 583,56
Centre de loisirs	526 000,00	526 000,00
Rénovation du presbytère	580 300,00	580 300,00
Rénovation de la gendarmerie	500 000,00	500 000,00
Cœur de Village	25 000,00	25 000,00
Réseau de chaleur	25 000,00	25 000,00
Terrain de sport	5 000,00	5 000,00
Réserve foncière	260 267,91	260 267,91
Equipement service technique	205 000,00	205 000,00
Travaux de voirie	500 000,00	500 000,00
Bâtiments + divers	300 000,00	300 000,00
Scolaire et périscolaire	45 000,00	45 000,00
Service administratif	10 000,00	10 000,00

RECETTES		BP 2022
Excédent Investissement	1 676 594,03	1 676 594,03
Excédent Fonctionnement 2021	654 057,84	654 057,84
Virement de section (fct)	500 600,90	500 600,90
Subventions	298 147,60	298 147,60
FCTVA 2021	350 000,00	350 000,00
Taxe d'Aménagement	66 000,00	66 000,00
PUP	250 000,00	250 000,00
Emprunt CAF 0 % centre de loisirs	103 668,00	103 668,00
Amortissement	95 000,00	95 000,00





Urgence Ukraine

L'arrivée de réfugiés en provenance de l'Ukraine devient une réalité pour notre commune.

Nous vous rappelons quelques règles essentielles pour les accueillir dignement et dans le respect du droit humanitaire,

Chaque Ukrainien arrivant sur

le sol Français est dans l'obligation de se faire recenser sur la plateforme <https://www.interieur.gouv.fr>

Dès son arrivée dans la commune il doit également se faire recenser en mairie ou une copie de leur pièce d'identité sera conservée.

Seules ces démarches leur permettront de prétendre à la solidarité nationale si le statut de réfugié de guerre leur est attribué.

Nous vous rappelons que notre commune n'attribuera sa solidarité qu'aux familles accueillies sous couvert d'une association caritative référencée. Les accueils dans le cadre privé ne pourront malheureusement pas en bénéficier.

Notre commune a d'ores et déjà effectué un don de première urgence d'une valeur de 500€ à la Croix Rouge Française et traitera par le biais du CCAS toute aide complémentaire. Pour toute demande n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Article du Club Rencontre

Après quasi 2 ans, d'interruptions et de reprises, le Club Rencontre des Aînés de Collonges a repris ses activités Un petit rappel de nos activités actuelles.

Nous nous réunissons les jeudis après-midi, toutes les 2 semaines, de 14h à 17h, pour diverses activités, (jeu de cartes, jeu de société ect) nous terminons par un gouter convivial.

Nous organisons annuellement un super thé dansant ainsi que plusieurs sorties, pour des visites diverses et repas.

Vous qui êtes jeunes aînés, ou moins jeunes, venez nous rejoindre au club, pour les activités existantes, mais aussi, avec vos idées et suggestions pour de nouvelles activités, en salle ou en extérieur, toutes vos propositions seront les bienvenues

Notre but : pouvoir se rencontrer, échanger, se divertir.

Pour tous renseignements :

Contact Mme Simone MARCHAND tél. 04 50 48 81 50



Passeport Big Bang

L'activité "Passeport Big Bang" est un itinéraire cyclable développé par le CERN et ses partenaires locaux dans le Pays de Gex et le Canton de Genève, qui existe depuis 2013. Situé au-dessus de l'anneau souterrain du grand accélérateur de particules, le LHC, ce parcours relie à vélo dix plates-formes d'exposition situées devant les dix sites du CERN. Les cyclistes qui font l'activité se munissent d'une brochure, le fameux Passeport, où ils répondent à des énigmes et qui contient également une carte. Cette balade, qui allie activité sportive, exploration de la région et découvertes scientifiques, a toutes les qualités pour séduire les habitants et les touristes. Cette brochure est distribuée gratuitement à la réception du CERN, dans les Offices de Tourisme et les Mairies de la région. Il est disponible à l'accueil de la mairie de Collonges, n'hésitez pas à vous le procurer.

Information prévention et sécurité

Nous avons demandé à l'ONF un Diagnostic approfondi de 8 arbres situés rue de l'Eglise et au City stade.

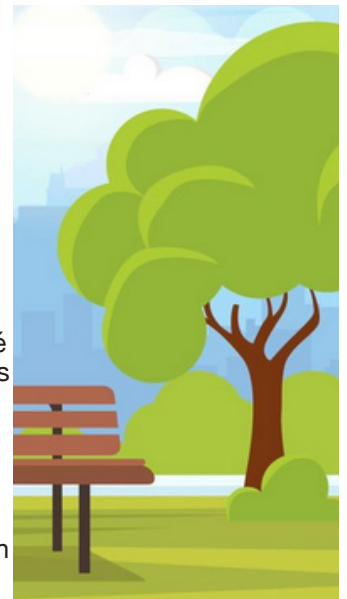
Le bilan est sans appel, certains arbres devront malheureusement être abattus. Voici un extrait de la synthèse.

«Pour le maintien des arbres et assurer la sécurité des lieux, nous préconisons de réaliser les opérations suivantes :

Nous préconisons l'abattage de 3 platanes et un frêne.

Nous préconisons l'ablation d'une charpentièrre sur le platane n°4.

Nous préconisons la taille de l'entretien du Port sur 4 platanes»



Les 3 platanes situés sur le champ de foire, à proximité de l'école et le frêne vont donc devoir être abattus pour des raisons de sécurité évidente.

Nous sommes conscients que cela sera un changement important au cœur du village mais souhaitons que la gestion de notre patrimoine naturel soit faite dans les meilleures conditions. Nous ferons le nécessaire pour replanter au plus tôt de nouveaux arbres et redonner de sa superbe à ce champ de foire tant apprécié des Collongeois.



Oeufs de cailles (apéritif de pâques).

4 Oeufs de cailles
3 Cuil à soupe de mayonnaise maison
2 Pincées de cumin 2 Pincées de curry
2 Pincées de paprika
1 Cuil à café de moutarde
Coriandre ciselée
Quelques feuilles de mâche
1 Tomate confite
Sel et poivre du moulin

Faire cuire vos œufs de cailles
5 minutes dans de l'eau frémissante.
Les laisser refroidir et les écailler.
Les couper en deux dans le sens
de la longueur.
Dans 8 cuillères apéritives mettre
2 feuilles de mâche. Par-dessus
disposer 1/2 œufs de caille.
Par-dessus mettre la mayonnaise.
Parsemer de coriandre et poivrer.
Couper la tomate confite en lamelles
et les disposer sur chaque œuf.
Servez bien frais à l'apéro.

Hachis parmentier d'agneau confit

Pour 4 personnes
750 g d'épaule d'agneau cuite au four
800 g de pommes de terre
2 oignons
20 cl de bouillon de viande
100 g de beurre
3 c. à soupe de chapelure
3 c. à soupe de crème fraîche
2 c. à soupe de miel
3 c. à soupe d'huile d'olive
cannelle
graines de coriandre
noix de muscade
sel, poivre

Préchauffez le four à th.6 (180°C).
Épluchez les pommes de terre, lavez-les
puis faites-les cuire 30 min environ dans une casserole d'eau salée.
Pendant ce temps, coupez la viande en petits morceaux. Broyez les graines de coriandre.
Ajoutez la viande, la cannelle, une pincée de sel et de poivre. Mélangez, ajoutez le miel
et laissez cuire jusqu'à ce que la viande commence à rissoler.
Épluchez et hachez les oignons, puis faites-les dorer dans une marmite avec l'huile d'olive
et la coriandre.
Incorporez le bouillon, couvrez et laissez cuire 25 min environ sur feu très doux. Remuez de
temps en temps et assurez-vous qu'il reste suffisamment de liquide dans la marmite, afin
d'éviter que votre préparation ne brûle pas. Quand les pommes de terre sont cuites, égout-
tez-les et passez-les au presse-purée. Placez cette purée dans une casserole sur feu doux.
Ajoutez 75 g de beurre et la crème fraîche, un peu de noix muscade, salez et poivrez.
Répartissez le confit d'agneau dans un plat à four et recouvrez avec la purée. Ajoutez le reste
de beurre en noisettes et parsemez de chapelure. Et enfin enfournez durant une 30 min.



Tiramisu aux framboises et spéculoos de Sergio.

Pour 4 personnes :
- 2 œufs
- 250g de mascarpone
- 70g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 250g de framboises
- spéculoos

Séparer les blancs des jaunes.
Mélanger les jaunes, le sucre et le sucre vanillé.
Ajouter le mascarpone et fouetter le tout.
Monter les blancs en neige et incorporer délicatement
à la spatule au mélange précédent.
Casser grossièrement (en 3 ou 4 morceaux)
les spéculoos.

Tapisser le fond de vos coupes à dessert avec les
morceaux de spéculoos puis recouvrir de framboises,
étaler par-dessus une couche de la préparation (œufs,
sucre, mascarpone). Si vos coupes à dessert sont
assez hautes recommencez l'opération, il faut finir par
une couche de crème.

Laisser reposer au réfrigérateur au moins 4 heures.

Au moment de servir je saupoudre avec de la poudre de spéculoos (2 ou 3 biscuits passés au mixer) et j'ajoute une framboise sur
le dessus pour la décoration. Voilà c'est prêt, régalez-vous.



Calendrier des associations 2022



Mars :

06/03/2022 : Concours de belotte Société de chasse
11/03/2022 : Carnaval sou des écoles
12/03/2022 : Repas dansant Sou des écoles
27/03/2022 : Club rencontre, thé dansant

Mai :

01/05/2022 : Concert école de musique
18/05/2022 : Don du sang
29/05/2022 : Vide grenier Sou des écoles

Juin :

04-05/06/2022 : Jeunesse d'Ecorans

Juillet :

01-02-03/07/2022 : Sou des écoles (pas de précision)
09/07/2022 : Concours de belotte
de la Boule Collongeoise
14/07/2022 : Fête du 14 Juillet

Aout :

27/08/2022 : Concours Société de pétanque Ecorans
28/08/2022 : Repas Société de pétanque Ecorans

Septembre :

07/09/2022 : Don du sang
29-30/09/2022 : Sou des écoles (pas de précision)

Octobre :

14-15-16/10/2022 : Foire artisanale
du Club d'embellissement
21-22-23/10/2022 : Sou des écoles
(Pas de précision)

Novembre :

09/11/2022 : Don du sang
20/11/2022 : Belote du Comité des fêtes
27/11/2022 : Repas des aînés du Club de rencontre

Décembre :

02-03-04/12/2022 : Télêthon
les Escargots de Collonges
11/12/2022 : Belote Société de pétanque
16-17/12/2022 : Fête de Noël du Sou des écoles
18/12/2022 : Jeunesse d'Ecorans
(Pas de précision)

Informations pratiques



Pompiers	18 ou 112 (portable)
Gendarmerie	17
Police pluri-communale	04 50 59 33 12
ligne directe	06 07 06 03 11 06 07 04 65 97
Médecins	04 50 56 71 00
Infirmières	04 50 56 71 64
Pharmacie	04 50 59 60 17
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Ostéopathe	07 81 61 14 58
Sage-femme	06 63 86 16 66
Ecole & Psychologue	04 50 59 68 30
Familles Rurales	09 75 17 14 37
alshcollonges@gmail.com	
Bibliothèque	04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr	

Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi :
8h - 12h / 14h - 19h30
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanche & jours fériés : 10h - 12h

